

Pour le début d'année 2015, donnez votre avis sur la gestion de l'eau sur le territoire !

Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, trois CPIE vous proposent un programme d'animations inédites sur le thème de l'eau dans le cadre de la consultation du public organisée dans toute la France par le Ministère de l'écologie et coordonnée dans notre territoire par l'Agence de l'Eau RMC.

Une consultation publique conduite par l'Agence de l'Eau RMC

En France, l'eau de notre quotidien et des zones naturelles est étudiée, suivie et gérée. Notre pays a ainsi été partagé en 12 grandes zones géographiques, appelées « bassins hydrographiques », dont la nôtre : le **bassin Rhône-Méditerranée**.

A l'échelle des bassins, **6 Agences de l'Eau** (établissement public sous tutelle du Ministère de l'écologie) ont pour missions de préserver et de gérer la ressource en eau et de lutter contre la pollution. Pour cela, chaque agence met en œuvre les grandes orientations fixées dans le **SDAGE***, via son programme d'intervention.

Pour établir les prochains objectifs du SDAGE pour la période 2016-2021, une grande concertation est organisée par l'Agence de l'Eau pour **faire appel aux utilisateurs, c'est à dire VOUS !**

Un programme d'animations mis en œuvre par trois CPIE

L'Agence de l'Eau a fait appel aux savoir-faire du réseau CPIE pour aller à la rencontre du public. Ainsi, c'est le CPIE Bassin de Thau qui coordonne les événements en Languedoc-Roussillon, en partenariat avec le CPIE des Causses Méridionales et le CPIE APIEU Territoires de Montpellier. Ensemble, et jusqu'au mois de juillet, ils vont venir à votre rencontre grâce à de multiples animations pour vous sensibiliser aux enjeux actuels de l'eau et, surtout, **recueillir votre avis sur les futurs grands axes de gestion**.

5 thématiques et des activités éducatives à la clé !



Prix de l'eau
et services
publics



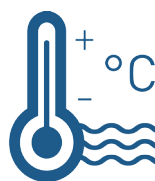
Eau et
biodiversité



Eau et
inondation



Eau
et santé



Eau et
changement
climatique

Voici les cinq thématiques qui seront mises en lumière. Pour cela, les équipes des trois CPIE vous donnent **rendez-vous dès le mois de janvier** autour de visites, de conférences, d'expositions, d'ateliers et bien plus... En attendant le programme officiel, **rendez-vous sur le site : www.sauvonsleau.fr pour donner votre avis** grâce au questionnaire en ligne !

Voici une petite vidéo pour vous mettre l'eau à la bouche :
www.youtube.com/watch?v=zAeHdOiWgHk&feature=youtu.be

* Qu'est-ce que le SDAGE ?

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux est un document de planification qui fixe les orientations d'une gestion équilibrée de l'eau, ressource vitale et précieuse pour tous. Établi pour six ans, le nouveau SDAGE 2016-2021 sera le fruit d'une large concertation du public sur les grandes orientations.



Qu'est-ce qu'un CPIE ?

Le label « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement » est attribué aux associations à fort ancrage territorial qui promeuvent le développement durable et la protection de l'environnement par des actions d'éducation, d'accompagnement des territoires et de citoyenneté.



BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune



CAUSSES MÉRIDIONALES



APIEU - TERRITOIRES DE MONTPELLIER

